

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention citoyenne pour le climat : Plus de 60 collectifs demandent à Emmanuel Macron le moratoire promis sur les infrastructures commerciales en périphérie

Lundi 6 juillet 2020



1

Paris, le 06 juillet 2020. Plus de 60 collectifs locaux d'habitants de toute la France mobilisés contre des projets de zones commerciales ou entrepôts de e-commerce ont adressé ce matin [une lettre ouverte au Président de la République](#). Une semaine après son allocution à la Convention Citoyenne pour le Climat au cours de laquelle il s'est déclaré favorable à un moratoire sur les équipements commerciaux, les citoyens exigent l'application immédiate et sans restriction de la promesse présidentielle d'instaurer cette mesure. Décryptage.

Il y a une semaine, les 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat ont formulé un jugement univoque au sujet des infrastructures commerciales : « Il est nécessaire de prendre

¹ Carte des luttes, site de Reporterre, Super Local



immédiatement des mesures coercitives pour stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines très consommatrices d'espace ».

En France ce sont plus d'une cinquantaine d'infrastructures commerciales en gestation qui sont concernées. Rapidement après l'allocution du Président de la République, plus de 60 collectifs citoyens mobilisés face à ces infrastructures sur leur territoire ont décidé de porter une voix commune et nationale pour préserver des emplois de proximités, protéger la biodiversité et limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'artificialisation des sols dans leur localité. **Ces citoyens et citoyennes qui ont en commun de se battre tous les jours pour mettre fin à ces projets se sont unis afin d'obtenir dans les plus brefs délais la mise en place d'un moratoire ambitieux et cohérent.**

Alors que le Président de la République a manifesté fortement son soutien à cette mesure lors de son allocution du 29 juin, **les citoyens craignent qu'elle ne soit édulcorée par le Gouvernement puis par le Parlement lors du dépôt du projet de loi destiné à traduire les propositions des 150 à la fin de l'été.**

En effet, l'allocution du Président de la République manque de clarté, source d'inquiétude pour de nombreux collectifs. Alors que 26 000 emplois des commerces non alimentaires et de proximité seront détruits en 2020, des dizaines de milliers supplémentaires sont menacés par les projets en gestation.

Le discours d'Emmanuel Macron n'aborde pas explicitement le cas des entrepôts de e-commerce qui se multiplient sur le territoire à l'image des 12 projets de plateformes logistiques qu'Amazon et Alibaba s'approprient à construire en France. Ces entrepôts aggravent également l'artificialisation des sols, font exploser les produits importés et l'empreinte carbone de la France, et détruisent des dizaines de milliers d'emplois dans la grande distribution et les commerces de proximité.

Les signataires de la lettre ouverte insistent également **sur le fait d'inclure les surfaces commerciales et entrepôts e-commerce qui s'implantent sur des sols déjà artificialisés.** En effet, certains projets sont des transformations de bâtiments existants en équipements commerciaux. Exclure cette dimension du moratoire ne permettrait pas de limiter efficacement les destructions d'emplois et les émissions de gaz à effet de serre.

Les signataires rappellent enfin que de nombreux projets sont avancés et qu'une dizaine d'entre eux pourraient être autorisés dans les prochaines semaines, tels que l'entrepôt Amazon à Belfort, ou voir leurs travaux entamés, telle que l'extension du centre commercial Rosny 2.

Ces collectifs craignent que d'ici à ce que la mesure soit adoptée, l'Etat valide les projets en cours d'étude. Si c'était le cas, la portée du moratoire serait très limitée, et de nombreux projets verraient finalement le jour malgré l'adoption de cette mesure. Ils demandent par



conséquent que soient gelées les autorisations environnementales délivrées par l'Etat dès maintenant et jusqu'à ce que la mesure soit votée.

Pour que la mesure annoncé par le Président demeure fidèle au travail des citoyens, les collectifs le répètent : Malgré le manque de précision de l'intervention du Président au sujet du moratoire, si la mesure reste fidèle au travail des citoyens, le moratoire devra intégrer les entrepôts de e-commerce, les transformations de bâtiments en équipements commerciaux et les procédures en cours gelés. C'est en tout cas, ce que les citoyens de la convention avaient entendus inclure dans cette mesure.

En attendant la concrétisation de la promesse présidentielle des rassemblements vont être organisés devant les différentes préfectures de France à partir d'aujourd'hui et pendant les jours et semaines à venir jusqu'à obtenir le gel des autorisations par l'Etat et un moratoire ambitieux.

Contacts presse :

- Alma Dufour (les Amis de la Terre) : 0667923689
- Chloe Gerbier (Notre Affaire À Tous) : 0646435509